



## ZONE DE DISTRIBUTION : GATUZIERES

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en Plomb élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour les limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**C**

A : Eau de bonne qualité  
B : Eau de qualité convenable  
C : Eau de qualité insuffisante  
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FONT CHAUDE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 15 personnes sur 1 commune (GATUZIERES). Le responsable des installations est : « CC GORGES CAUSSES CEVENNES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CC GORGES CAUSSES CEVENNES » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A** Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**  
Conformité : **91 %**  
Valeur maxi : **1 n/100 ml**  
Années prises en compte : **2021, 2022, 2023, 2024**

#### NITRATES

**A** Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **20 mg/L**  
Valeur maxi : **20 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

- Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

#### TURBIDITÉ

**A** Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **3**  
Valeur maxi : **0,52 NFU**

#### PLOMB

**C** Eau présentant ponctuellement des dépassements

Élément métallique provenant essentiellement des canalisations intérieures en plomb des bâtiments, et dans une moindre mesure des canalisations du réseau public ou de pollutions industrielles. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **17,5 microgramme/L**  
Valeur maxi : **34,5 microgramme/L**

### Quelques conseils

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **32,2 °f**  
Valeur maxi : **32,2 °f**

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.